


AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté à sa séance du 13 juillet 2022, le règlement 331-2022 visant à remplacer le règlement 307-2020 « Règlement du Parc Linéaire de la MRC de Lotbinière » afin de modifier l'article 12 pour permettre que les chiens soient permis sous conditions, ainsi que la circulation de véhicules autorisés.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 20 octobre 2022.



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 20 octobre 2022 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 octobre 2022.

Signé :



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier